

<https://www.snetap-fsu.fr/Reforme-des-programmes-de-l-EMC-dans-l-Enseignement-Agricole-entre-volonte-de.html>



Communiqué du SNETAP-FSU concernant l'EMC

Réforme des programmes de l'EMC dans l'Enseignement Agricole : entre volonté de mise au pas de la jeunesse

et... **RIEN** Date de mise en ligne : lundi 10 juin 2024

- Pédagogie - Autres dossiers pédagogie -

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

En chantier depuis de nombreux mois (sans aucun échange, aucune réflexion dans l'Enseignement Agricole Public), les programmes d'EMC du [CP](#) à la Terminale vont être réformés à la rentrée prochaine et de façon échelonnée sur trois années pour chaque cycle et sur les différentes voies en lycée pour les rentrées 2024, 2025 et 2026. Une nouvelle fois, cette réforme est emblématique des choix idéologiques du ministère de l'Éducation Nationale et de la manière dont ce gouvernement entend traiter la jeunesse de notre pays et donc aussi de la façon dont le Ministre de l'Agriculture voit l'enseignement dont il a la charge.

Au Conseil Supérieur de l'Éducation ([CSE](#)) le 22 mai dernier, la [FSU](#) a voté contre ce projet qui a finalement été rejeté à 51 voix contre, 4 pour et 10 abstentions.

Pour la FSU, ce programme vise à inculquer le « respect » dès le CP en considérant les « différents degrés d'un manquement pouvant entraîner une sanction ». Au collège et au lycée, le programme promeut de manière obsessionnelle le Service National Universel (SNU) qui, non seulement, est facultatif et marginal mais qui entre en contradiction avec l'idée même d'une éducation démocratique. Pour nous, remplacer l'éducation par le contrôle et la répression ne peut qu'enfermer notre société dans une spirale de violence.

Évidemment, l'Enseignement Agricole Public est et sera concerné : d'abord pour toutes ses classes de 4e-3e, ses filières générales et technologiques et ce dès septembre 2024 ! Comment comprendre alors qu'aucun échange sur le sujet n'ait jamais eu lieu dans les instances de l'[EAP](#) ?

Comment comprendre aussi, que l'on continue en 2nd Pro à ne pas avoir d'horaire disciplinaire dédié ? Comment comprendre que le contenu des référentiels soit si indigent en BAC PRO ? Comment comprendre que la notion d'éducation à la PAIX soit encore la grande absente ?

Sur la forme et sur le fond, le Ministère de l'Agriculture ne peut être absent des débats, des échanges, des réflexions sur l'enseignement de l'EMC. Le SNETAP-FSU demande à la [DGER](#) d'engager un groupe de travail sur le sujet et de façon urgente.